

PACIFIQUE CANADIEN, CHEMIN DE FER—*Suite.*

- section du chemin de fer de Nanaimo et Esquimalt," etc., rejeté, 157. Amendement par M. Mills "Que nul amendement qui pourra être fait par la suite à cet acte ou à la charte ne sera considéré comme une violation des privilèges conférés par cet acte ou de la charte," rejeté, 158. Le bill est lu une 3e fois et passé. Par le Sénat, 200. S. R., 201. (44 Vict. c. 1.)
4. Motion pour imprimer 3,250 copies du contrat du chemin de fer du Pacifique pour distribution dans la province de Québec. Motion retirée, 42.
  5. Motion pour copie de document prouvant la convention entre certains entrepreneurs pour la construction et l'exploitation du chemin de fer du Pacifique canadien lors du voyage des ministres en Angleterre. Motion rejetée, 42.
  6. Motion pour copie de tous documents ou de toutes informations sur lesquels le gouvernement a basé sa décision en acceptant le chemin de fer "*Union Pacific*" tel qu'originellement construit comme type déterminant la qualité et la nature du chemin de fer du Pacifique Canadien projeté, etc. Le débat sur icelle ajourné, l'Orateur laissant le fauteuil à six heures, 43. Reprise du débat et motion adoptée, 45. Voir 54 *des documents de la session.*
  7. Motion pour un état montrant les diverses modifications, etc. faites dans le tracé du plan ou autrement par le moyen duquel le coût estimatif de certaines sections du chemin de fer du Pacifique Canadien, dans la Colombie anglaise, a subi en avril, 1880 une réduction sur l'estimé de 1878 et réduit de nouveau en décembre, 1880. Le débat sur icelle motion est ajourné, l'Orateur laissant le fauteuil à six heures, 62. Reprise du débat et la motion adoptée, 64. Voir 61 *des documents de la session.*
  8. Pétitions demandant que le contrat avec le syndicat pour la construction du chemin de fer du Pacifique canadien ne soit pas ratifié par le parlement: Alborough, 77, 87; Ancaster, 115; Anglesea, 87; Ashfield, 73, 115; Augusta, 106; Aylesford, 83; Aylmer, 84; Bath, 87; Bayfield, 101; Bayham, 115; Beverley, 101, 103; Bracebridge, 115; Bruce, 88; Brussels, 88; Burford, 88, 99; Cambridge, 77; Cannington, 106; Carradoc, 115; Cayuga Nord, 83, 88, 101; Cayuga-Sud, 123; Charlottetown, N.-E., 196. Charlotteville, 80; Clarence, 7; Clarendon et Miller, 103; Crosby, 84; Cumberland, township de, 77; Dalhousie, 78; Darling, 78; Delaware, 151; Dresden, 163; Dumfries, 148; Dummer, 88, 106; Dundas, 101; Dunwich, 78, 87; Eagle, 77; Easthope, 88; Eastnor, 88; Edwardsburg, 10; Ekfield, 115; Elderslie, 88; Elgin, 77; Eramosa, 80, 83, 87; Erin, 77, 87, 151; Ernestown, 84, 87, 103; Escott, 83; Flamboro, 101; Fullarton, 73; Gananoque, 84; Glanford, 83; Glendower, 78; Glengarry, 123; Goderich, 103; Gravenhurst, 115; Grey, 88; Hagersville, 83; Haldimand, 83, 101, 160; Hastings, 115; Hay, 101; Hibbert, 73; Hinchinbrooke, 78; Howick, 115; Hullet, 80; Huntington, 78; Huron, 101; Kincella, 77; ville de Kingston, 103, 151; do. Collège de Médecine, 88; do. township de, 84, 88; do. Université, 88; Lakefield, 115; Lanark, 99; Leamington, 163; Leeds et Landsdowne, 84; Lennox, 88; Lindsay, 88, 115; Litchfield, 77; Manvers, 103, 123; Mara, 88; Meaford, 106; Mersea, 103; Millbrook, 103; Mitchell, 73; Monck, 163; Montréal, 164; Mosa, 123; Mont Plaisant, 115; McKillop, 80; Napanee, 87; Newbury, 123; New Edinburgh, 88; Havre du Nord-Est, N.-E., 185; Northfield, 88; Oakland, 148; Oneida, 83, 88; Ontario-Sud, 99, 190; Oxford, 163; Oso, 78; Paisley, 77; Port Burwell, 101; Port Dover, 80; Portland, 78, 103; Portsmouth, 103; Port Stanley, 87; Prescott, 106; Prince-Edouard, comté, 103; Puslinch, 77, 80, 83; Rainham, 73, 83, 88, 123; Richmond, 87; Ridgetown, 151; Rivière du Sable, 185; Saugeen, 77; Seaforth, township de, 80; Seneca, 83; Simcoe,